

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 6 (1949)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Échos romands

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de forêt, il est prévu la construction d'un manège avec paddock et écurie pour 24 chevaux. En effet, bien que la Suisse dispose à Berne d'un dépôt de remonte alimentant les besoins de l'armée, il ne sera pas superflu d'avoir un établissement indépendant permettant de pratiquer le sport équestre en dehors de toute influence militaire. Les terrasses et les sous-bois de Macolin constituent du reste le terrain idéal pour les ébats équestres.

En quittant la région « Aenet der Welt », la route gravit une pente assez déclinée en direction de la Hohmatt ; cette pente constitue le terrain d'ébats préféré des skieurs de Bienne et des environs. On y jouit d'une vue magnifique sur le Jura et le Plateau, permettant d'apercevoir, par temps clair, la collégiale de Soleure.

A l'orée du bois, dissimulé par quelques hautes futaies, le « stade des bouleaux » offre aux regards du visiteur sa verdoyante pelouse, encadrée de délicieux murets de pierres sèches. Quelle agréable ambiance que celle de ces sombres sapins mêlés de bouleaux élancés en bottes blanches ! On sent naître en soi le désir de s'ébattre et de cabrioler comme un enfant tant l'âme se sent légère et dégagée de toute préoccupation ; la bienfaisante sensation que l'on éprouve au cours d'une ascension se manifeste également en escaladant les pentes buissonneuses de Macolin. C'est que l'air y est vif et léger mais infiniment agréable étant tout pénétré de la balsamique senteur de la forêt voisine.

Quelques pas encore nous amèneront sur la terrasse supérieure sur laquelle sont groupées les diverses installations sportives du « stade de la forêt », complètement aménagé en 1943 par les internés italiens séjournant alors à Macolin. C'est tout d'abord un admirable terrain de football bordé d'une piste cendrée. A l'une des extrémités, dissimulés dans les arbres, une installation de saut en hauteur modèle avec piste d'élan cendrée ; d'agrestes petits sentiers bordés de pierre vous invitent à continuer votre exploration. Là, c'est une installation pour le saut en longueur qui ferait le bonheur de maints athlètes de nos stades urbains ; ici les cercles de lancement du boulet sont solidement fichés au sol face à une fosse de sable mou ; en contrebas une piste d'élan cendrée pour le lancement du javelot. Plus loin encore on remarque les emplacements de jet du marteau et du disque, etc.

Poussons, si vous le voulez, quelques cents mètres plus loin en direction de l'ouest. Un spectacle cher à tout Suisse-romand s'offre bientôt à vos yeux.

Au débouché de la forêt, alors que le soleil brille de toute part, vous apercevez tout au loin le Pays romand avec le lac de Neuchâtel, dans presque toute sa longueur, que domine la colline soeur de Chaumont, dont on aperçoit l'observatoire.

Une magnifique esplanade parsemée de buissons s'étend devant vous : le futur terrain de golf de Macolin.

**Fr. Pellaud.**

## QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a organisé et hébergé au cours de l'année écoulée :

41 cours fédéraux de moniteurs groupant 1289 participants ;

85 cours des diverses associations suisses de gymnastique et de sport avec 3795 participants.

L'Ecole a enregistré 16.500 nuitées, ce qui représente une moyenne de 45 personnes par nuit. 25.000 rations journalières furent distribuées en tout. La nouvelle cuisine ne fut pas non plus au chômage, puisqu'elle dut livrer 18.000 déjeuners, 32.000 dîners et 21.000 soupers, soit 71.000 repas en tout.

Le nombre des personnes nourries totalement ou partiellement par l'Ecole s'élève à 35.400, soit 97 par jour.

Environ 5.000 personnes provenant de Suisse ou de l'étranger, ont visité les installations sportives de l'Ecole au cours des 155 visites organisées à cet effet.

Plus de 40 personnes ont visité Macolin depuis le haut, à l'occasion de voies de plaisance organisées à leur demande.

---

## ÉCHOS ROMANDS

GENÈVE :

### Concours de photographies

Afin de diffuser toujours davantage l'instruction préparatoire volontaire et de faire mieux connaître ses diverses activités, le bureau cantonal I.P. du canton de Genève ouvre un concours aux conditions suivantes :

*Participation.* — Tout moniteur I.P. ou élève I.P. domicilié dans le canton de Genève peut participer au concours. Est considéré comme élève I.P. tout jeune homme né de 1929 à 1933 qui, en 1948 ou en 1949, a participé à l'examen de base de l'I.P. ou suivi un cours de base.

*Photographies.* — Chaque concurrent peut présenter jusqu'à cinq photographies, faites par lui, ayant pour sujet tous les domaines, toutes les activités de l'instruction préparatoire ; de ce nombre, deux photographies au maximum peuvent représenter une même discipline de l'I.P. Sont exclues les photographies de personnes (portraits) et de groupements I.P. Les photographies doivent avoir les dimensions minimales de 18×24 cm. (éventuellement 18×18 cm.) et être copiées sur papier glacé, sans cadre blanc ; elles ne doivent pas être collées sur carton.

Seules, sont acceptées les photographies inédites.

*Envoi.* — Pour assurer une parfaite régularité au concours, on respectera strictement les instructions suivantes, à défaut de quoi les envois seront refusés :

a) Chaque photographie portera au dos :

1. Une brève explication du sujet ;

2. Une devise qui sera la même sur toutes les photographies du même concurrent ;

b) Les photographies envoyées seront accompagnées d'une enveloppe cachetée sur laquelle sera inscrite la devise et contenant :

1. Le nom et l'adresse du concurrent;
  2. Une déclaration certifiant que les photographies présentées sont l'œuvre du concurrent, qu'il en est le propriétaire et qu'il en a le droit de reproduction;
- c) Adresse pour l'envoi : Service cantonal I.P., 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève;
- d) Délai : 30 juin 1949.

**Jury.** — Le jury est présidé par le président du bureau cantonal I. P. et est composé, en outre du chef du service I.P., du chef du service d'information, d'un autre membre du bureau I.P. et d'un spécialiste photographe.

Outre le classement des projets présentés, le jury tranche en toute indépendance du droit de participation, des prix à décerner, de l'achat de photographies et, d'une manière générale, de tout ce qui a trait au concours. Il peut aussi, suivant la qualité et le nombre des sujets présentés, renoncer à décerner un premier prix, supprimer un certain nombre de prix et en diminuer la valeur.

Le jury n'est pas tenu de justifier ses décisions, qui sont sans appel.

En prenant part au concours, les concurrents s'obligent à se soumettre aux décisions du jury.

**Prix et achats.** — Le somme mise à disposition du jury pour les prix et l'achat de photographies est de 500 francs. Les prix suivants sont prévus : 1er prix, 75 francs; 2e prix, 60 francs; 3e prix, 50 francs; 4e prix, 40 francs; 5e prix, 30 francs; 6e prix, 20 francs; 7e prix, 15 francs; 8e prix, 10 francs.

Les sujets non primés qui se prêtent à la reproduction peuvent être achetés par le jury. Ils sont payés, selon leur valeur, de 5 à 10 francs.

Un participant ne peut obtenir que deux prix, mais, en revanche, il n'y a pas de limite pour l'achat de sujets intéressants.

Toutes les photographies primées ou achetées deviennent la propriété exclusive du bureau cantonal I.P.; elles ne peuvent être reproduites sans son autorisation.

Les photographies non primées et non achetées seront renvoyées à leur propriétaire.

Les participants au concours s'engagent, en outre, à mettre à disposition du bureau cantonal I.P. tous les négatifs des photographies primées ou achetées.

**Publication et exposition.** — Les décisions du jury seront publiées dans l'organe officiel de l'E.F.G.S. « Jeunesse forte, peuple libre » et, éventuellement, sous une autre forme, au gré du bureau cantonal I.P.

Les organisateurs ont le droit, mais non l'obligation, d'exposer toutes les photographies présentées au concours ou simplement un choix d'entre elles.

Genève, le 17 décembre 1948.

Pour le bureau cantonal I.P. :

Le président, Le délégué à l'information,  
L. ROSSIRE. J. CHEVALIER

\* \* \*

**N.D.L.R.** — Nous saluons très chaleureusement la naissance de ce premier concours de photographies, organisé dans le cadre de l'I.P. et félicitons nos amis genevois pour cette heureuse initiative. La rédaction de *Jeunesse forte, Peuple libre* se fera un plaisir de publier, non seulement le palmarès de ce concours, mais aussi les photos ayant fait l'objet des premiers prix.

F. P.

**VAUD :**

## **Extraits d'un carnet d'un camp à ski d'éducation physique**

4 janvier : 9 heures du matin. Lever des couleurs sur la petite esplanade devant le chalet. Comme toile de fond, se découpe, derrière la hampe du drapeau, la masse écrasante du massif des Diablerets. Les jeunes gens ont mis les skis : côte à côte, sur une ligne, face à la montagne, ils viennent de sortir d'une conférence donnée au réfectoire. Le froid sec et perçant de la nuit gagne, enveloppe, pénètre les corps. Le soleil ne se montre que tard dans la matinée sur le village, enfoncé au fond de la vallée. Derrière nous, les crêtes douces des Préalpes vaudoises sont déjà éclairées; il ne reste plus alors que du blanc très pur, le blanc lustré des surfaces de neige, du bleu étonnamment irréel, de celui des dessins en couleur du cinéma.

5 janvier : M. J... est monté avec sa classe au Retaud. Il rentre à midi, éprouvé physiquement de sa randonnée, mais le cœur remonté. Ses élèves ont montré du cran. Ces débutants ont accompli la course sans l'aide de peau de phoque ou de fart de montée. Sur son visage de vieux montagnard se reflète la joie de l'effort, la paix sereine du pèlerinage dans la neige vierge, l'empreinte de l'altitude; il rêve dans ses habits de drap, du drap fabriqué pour se traîner sur le rocher, inusable. Très démodé cet habillement, ces souliers de marche à haute tige gainant la cheville, cette casquette disgracieuse, à double visière; il y a désaccord avec la piste, sillonnée de gens à fuseau, frôlée par les bolides du week-end. Lui, il appartient à la vieille école; l'âge vient où l'on devrait se reposer. L'appel secret des hauteurs le hante; il entraîne les cadets à sa suite, organise, est l'âme du cours.

6 janvier : le soleil ne nous a pas quittés de toute la journée. Au matin, nous recevions deux heures, de 9 à 11, pour parfaire la technique du ski sur le pré incliné au nord de Jolimont (notre chalet). Bon entraînement, permettant de combler des lacunes. La leçon quotidienne d'éducation physique à ski fut plus longue que de coutume : mise au point des exercices fondamentaux touchant les groupes musculaires : ceinture scapulaire, muscles obliques et transverses du torse, ceinture pelvienne, jambes. A quoi est-ce que cela sert ? semblaient inquisitionner, à la première séance, des regards juvéniles. Nous eûmes, par la suite, un entretien sur un sujet brûlant : l'éducation physique, la santé du corps, la vie de l'esprit. Le contact étroit est établi avec les adolescents de la plaine du Rhône, en majeure partie des terriens rudes, au verbe épais comme le sous-sol des étangs d'eau stagnante. Dans un cours d'éducation physique, il n'est point vain de les entretenir des méfaits de l'alcool, du tabac, de tout excès en général, sur l'organisme humain. Respect dû à la montagne, à son air vivifiant qui vous balaie les poumons de toute impureté, vous plonge dans le domaine de l'action. Une seule après-midi de la semaine est consacrée à la pente du ski-lift. Les plus fortunés dévalent le miroir de piste sans arrêt, maugréant à l'heure du rendez-vous de la brièveté du moment, du prix élevé du monte-pente. Rentrée au chalet sans incident, en bon ordre, d'une trentaine de jeunes gens.

M. le Pasteur ouvre la soirée, adressant des paroles simples, directes. L'atmosphère franche gagne d'un coup une force puisée au livre que nos pères ouvraient, le soir venu, source de sagesse et de charité. Présentation de films sportifs par le délégué du bureau d'éducation physique post-sco-

laire, type légendaire à la chevelure bouclée, à la bonne humeur.

7 janvier : excursion au col des Anderets. Le Soleil de printemps nous invite à quitter les lainages. Journée d'air limpide, où des plans de montagne sont d'une rare netteté. Le soleil s'estompe vers les Tours d'Aï, nous nous préparons à quitter le sommet du col du Pillon, à glisser sur la « route impraticable » aux véhicules à moteur.

8 janvier : dernier jour à Jolimont. Le drapeau se baisse; il subsiste en notre cœur la valeur de son symbole, la liberté arrachée au prix du sang. A la gare, chants, serremments de mains, sons d'accordéon.

Aigle, 10 janvier 1949.

CLAUDE.

*Note de la rédaction :* Nous extrayons du remarquable exposé de M. Jean Chevallaz « Raisons d'être de l'instruction préparatoire » publié dans la « Tribune de Lausanne » du 5 janvier écoulé, le compte-rendu suivant relatif à **l'instruction préparatoire dans le canton de Vaud.**

Après avoir défini très explicitement ce qu'est l'I. P. et les bases de son organisation, M. Chevallaz écrit :

« Jetons maintenant un coup d'oeil sur ce qui se fait dans le canton de Vaud où les résultats enregistrés sont satisfaisants. Cependant, lors des examens subis au moment du recrutement, on est obligé de constater que le rang moyen atteint par les jeunes Vaudois est encore insuffisant et qu'un effort doit être fait pour que notre canton occupe une place plus honorable. Evidemment, à l'I. P. comme ailleurs, on note la nonchalance des jeunes et leur désir d'obtenir un bon résultat sans effort...

Le canton est divisé en 19 arrondissements régionaux dans lesquels 2500 jeunes gens ont participé volontairement aux cours et aux examens de base en 1947. Les années précédentes le nombre des participants avait été : 1942, 975; 1943, 1.100; 1944, 2.400; 1945, 3.000; 1946, 2.500. En 1948, on enregistre une heureuse augmentation, puisque 3.120 jeunes gens ont subi les examens de base et que plus du 80 % les ont réussis.

L'heureuse influence de l'instruction préparatoire est soulignée par l'intense activité des groupements et par le fait que les grandes associations sportives préparent les jeunes gens pour les examens d'aptitudes physiques. Citons, d'après le nombre d'élèves préparés en 1947 : la S.F.G., l'A.S.F.A., les écoles publiques et privées, les groupements libres, les éclaireurs, les unions chrétiennes, etc...

Dans notre canton, sur deux mille quatre cent quatre-vingt-un jeunes gens qui ont participé aux entraînements et aux examens de base organisés en 1947, mille neuf cent quatre-vingt-quatorze ont rempli les conditions exigées. En ce qui concerne les cours et examens à option, ce sont ceux de ski qui, de loin, ont connu le plus grand nombre de participants. Disons à ce propos que l'Office cantonal d'éducation physique, dirigé par M. Roland Vuagniaux, a organisé une série de cours, qui ont tous obtenu un grand succès, puisque six cent quinze jeunes gens les ont suivis l'hiver dernier. Les conditions auxquelles ils peuvent prendre part sont des plus favorables; le coût du cours est de cinquante francs. Mais les participants ne paient que 30 francs, tandis que la Confédération donne un subside de 12 francs et le canton un autre de 8 francs par élève. Lorsqu'on sait que, chaque hiver, quelque mille jeunes gens peuvent faire du ski

grâce à l'I.P., aux cours organisés par elle ou sous son contrôle par des groupements de jeunes, on ne peut s'empêcher de penser que les dépenses occasionnées sont largement justifiées, d'autant plus que les résultats obtenus sont des plus encourageants. Cet hiver, trois cours généraux sont prévus à la Lenk et à Bretaye; le dernier aura lieu du 7 au 12 février courant.

Chaque année, le cross à l'aveuglette connaît un succès croissant. Nous n'y insisterons donc pas. Les cours organisés maintenant dans les régions les plus reculées du canton permettent aux élèves de subir ensuite des examens après avoir été préparés, conseillés par des moniteurs pris au sein même des groupements intéressés et qui ont suivi eux-mêmes des cours centraux à Macolin. On ne saurait trop insister sur l'excellent esprit qui règne actuellement à l'école de Macolin, dont l'heureuse influence se répand rapidement dans tout le pays.

Le bureau de Lausanne de l'Office cantonal d'éducation physique possède un important matériel que les groupements hésitent encore trop à réclamer. En ce qui concerne les dépenses de cette organisation cantonale, disons que, si elles approchent de cent mille francs, elles ne coûtent pas autant à l'État. Il y a, en effet, des recettes en contre-partie; elles sont telles que c'est une moyenne de 44.470 francs que l'État dépense chaque année pour l'instruction préparatoire. L'argent dépensé pour l'I.P. n'est pas perdu, mais il faut éviter toutes les dépenses qui ne sont pas nécessaires. On ne juge pas des bienfaits du sport d'après les dépenses qu'il occasionne, mais d'après les résultats obtenus. Il nous semble, à ce sujet, que les trop grandes facilités accordées parfois à certains sportifs ne sont pas étrangères à la crainte que les jeunes sportifs, ou qui se prétendent tels, manifestent à l'égard de l'effort.

Signalons, en outre, que les jeunes gens qui participent à l'instruction préparatoire bénéficient d'un examen médico-sportif gratuit, dont l'intérêt est incontestable.

J. C.

## JURA BERNOIS :

### NOTRE PROGRAMME POUR 1949 :

Le programme I.P. tel que nous le prévoyons, d'une manière générale, pour 1949, est le suivant :

*Annoncer les cours de base* le plus tôt possible. Pour tous ceux qui disposent d'une halle de gymnastique, d'un terrain praticable ou qui peuvent faire du ski, en un mot, pour tous ceux qui peuvent commencer le travail dès maintenant, il s'agit de procéder à cette annonce immédiatement :

*Organiser les examens de base* vers le milieu de l'année, en principe au mois de juin, mais, de toute façon, avant les vacances d'été. La Société jurassienne de gymnastique, par exemple, organisera des examens centralisés, au mois de juin, à l'occasion de la fête de Bassecourt :

Encourager les jeunes à pratiquer différents sports en leur proposant un but pratique : *organiser des examens à option* (ski, course d'orientation, marche ou natation) en les portant très tôt à la connaissance des participants aux cours de base.

Vous voilà orientés. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un plein succès pour vos cours I.P. et, à chacun, une bonne et heureuse année.

A. P.



**VALAIS : D'UN STADE A L'AUTRE  
VERS LA RÉALISATION  
D'UNE PLACE DE SPORTS A MONTANA**

La plupart des localités de la plaine et du coteau pourraient être dotées d'un emplacement de sport convenable, si l'on savait mieux s'aider soi-même. Trop souvent, nous attendons tout des pouvoirs publics, au lieu de faire preuve d'initiative en mettant avant tout nos propres moyens au service d'une réalisation intéressante.

La section I.P. du charmant village de Montana, sous l'intelligente et dynamique direction du moniteur Cordonier Marius, nous donne un bel exemple de solidarité. En effet, à la suite d'une étude faite par les conseillers techniques rattachés à l'Office cantonal I.P., une ravissante clairière située à quelques minutes du village sera aménagée en place de sport.

Les travaux de terrassement ont commencé en automne. Ils sont poussés activement et les élèves I.P. eux-mêmes accompliront bénévolement le gros de la besogne. L'administration communale, pour sa part, a mis le terrain gracieusement à disposition et elle facilitera également certains travaux. Les pistes pour les sauts en longueur et en hauteur, les emplacements pour les lancers et les jets, le portique à grimper, le reck et des barres parallèles trouveront place sur ce terrain de sport. Ces installations disséminées dans les bois n'atténueront point le charme de l'endroit.

Il s'agit, bien entendu, d'un modeste terrain de jeux. Cependant, un tel emplacement suffit pour

assurer aux jeunes gens de la montagne la possibilité de s'entraîner rationnellement.

Voir grand et souhaiter la création de stades dans nos villes et villages est bien, certes. Gardons-nous toutefois de vivre dans le monde des illusions, soyons pratiques et efforçons-nous de réaliser partout les installations indispensables, dans le cadre d'une dépense trouvant place dans les budgets modestes des sociétés de sport locales et des communes rurales.

**LES COURS DE SKI I. P.**

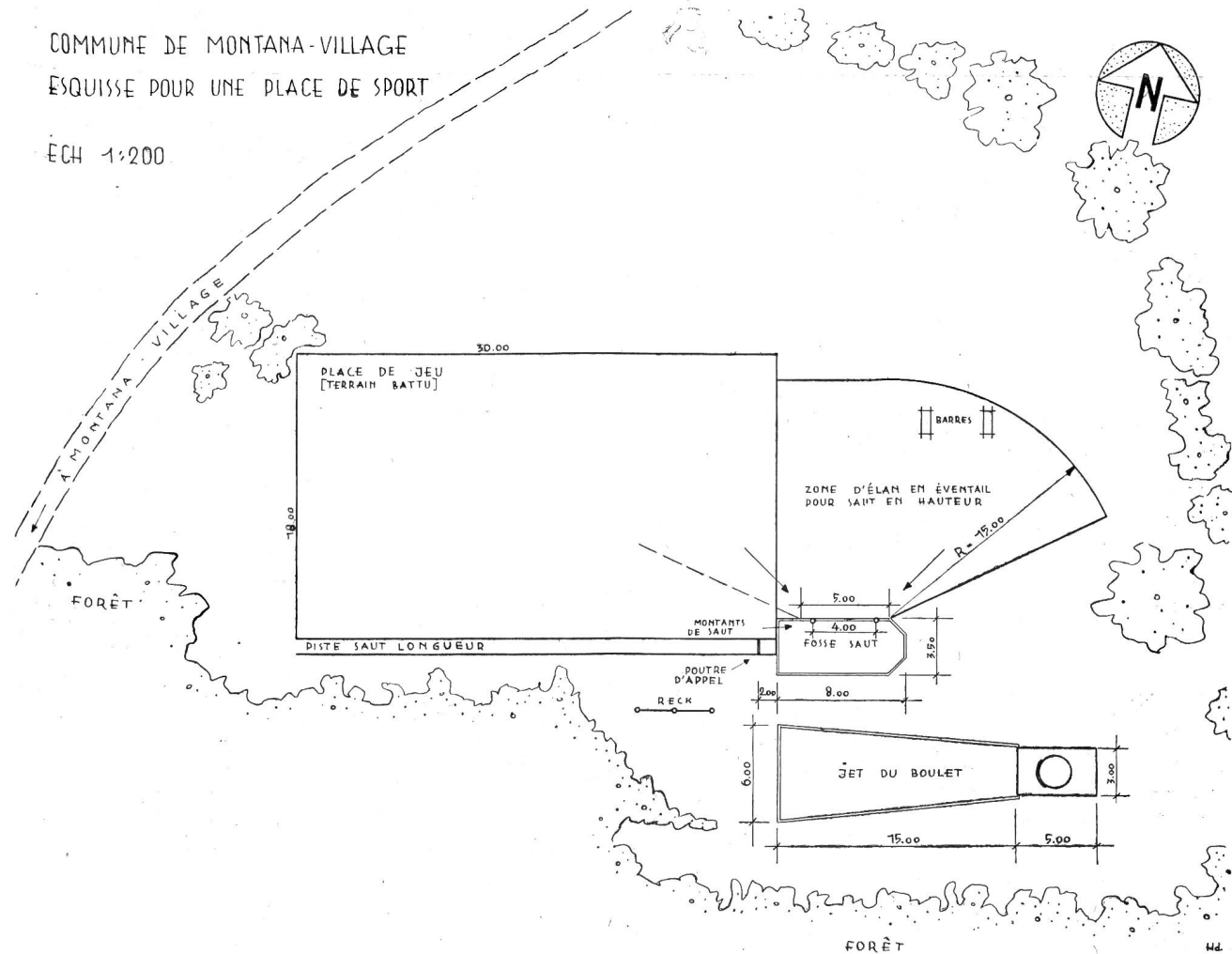
Il est bien regrettable que la neige ne soit pas encore venue au secours de nos moniteurs I.P.

A ce jour, ce sont quelque septante sections qui ont prévu un cours de ski dans leur programme d'activité.

Les moniteurs les plus optimistes ont organisé leurs cours malgré la carence de neige. Qu'ils soient félicités, car nous avons constaté, lors de nos différentes inspections, qu'un excellent travail s'y accomplit malgré tout. Partout, il est possible, même sur les pentes ensoleillées de la rive droite du Rhône, de trouver des emplacements enneigés où le ski d'école peut être pratiqué avec succès. Le soleil et le grand air font le reste, si bien que, comme dans les précédents, bonne humeur et camaraderie sont de règle dans les cours 1949.

Nous adressons un pressant appel à tous les moniteurs pour qu'ils s'ingénient à organiser sans retard les cours de ski annoncés.

OFFICE CANTONAL I.P.



**NEUCHÂTEL :****CENTRE SPORTIF DE LA MALADIÈRE**

Personne n'ignore que la très sportive républicaine neuchâteloise est en passe de devenir l'une de nos cités les mieux équipées au point de vue sportif.

La commune de Neuchâtel a, en effet, décidé non sans opposition, d'affecter un crédit de 3 millions  $\frac{1}{2}$  pour l'aménagement d'un centre sportif moderne à la Maladière. Bien que l'aménagement de ce nouveau stade n'intéresse pas directement le mouvement de l'I. P., nous sommes persuadés que nos lecteurs nous saurons gré de leur communiquer les quelques chiffres que le département des Travaux Publics a eu l'obligeance de nous soumettre.

**1ère étape.**

A. Construction de deux halles de gymnastique superposées.

*Rez-de-chaussée* : Salle d'athlétisme de 15×30 m. et 5 m. de hauteur libre.

*Étage* : Salle de gymnastique de 15×30 m. et 5 m. 50 de hauteur libre.

*En annexes* : Côté est, entrée et services généraux, vestiaires. — Côté ouest, locaux de matériel pour halles et terrain.

**Cube de la construction :**

Salles . . . . .	7504 m <sup>3</sup>
Annexe est . . . . .	2749 m <sup>3</sup>
Annexe ouest . . . . .	265 m <sup>3</sup>

Total 10518 m<sup>3</sup>

Devis pour halle de gymnastique,

960.000.—

B. Agrandissement de la place en terre battue, au sud de la nouvelle halle de gymnastique à 2700 m<sup>2</sup> et adaptation du terrain de jeu existant (4200 m<sup>2</sup>).

Coût total

60.000.—

C. Création d'une nouvelle place gazonnée, terrain d'entraînement provisoire d'athlétisme à l'est du port de la Maladière (env. 4.000 m<sup>2</sup>).

Coût total

40.000.—

D. Agrandissement par la ville et modernisation du terrain de compétition pour football (stade du F. C. Cantonal) terrain de jeu 108×70 m. Spectateur : 13.000 places debout.

Coût total

210.000.—

Construction d'une tribune en béton armée, par la sté. des Tribunes 1200 places assises.

Coût total

300.000.—

**1ère étape, coût total :**

1 Halle de gymnastique . . . . .	960 000.—
2. Pl. de jeu terre battue . . . . .	60.000.—
3. Terrain d'entraînement prov. . . . .	40.000.—
4. Agrand. stade du F. C. Cantonal . . . . .	210 000.—
5. Construction d'une tribune . . . . .	300 000.—

Total 1.570.000.—

*Pour mémoire* : La patinoire de Monruz a été agrandie cet automne de 25×50 = 1250 m<sup>2</sup>

à 30×60 = 1800 m<sup>2</sup>, ainsi que les gradins pour spectateurs de 2400 à 4500 places.

Ces travaux ont été exécutés par l'initiative privée avec l'aide de la Ville.

**2me étape.**

1. Aménagement d'un nouveau port de 27.000 m<sup>2</sup> en remplacement du petit port actuel de la Maladière de 4500 m<sup>2</sup>.

a) prolongation môle ouest 75 ml.	
à fr. 2.000.— le ml. . . . .	150.000.—
têtes des môles . . . . .	50.000.—
b) construction môle est 300 ml.	
à fr. 2.000.— le ml. . . . .	600.000.—
construction mur de quai 280 ml.	
à fr. 1.800.— le ml. . . . .	500.000.—
<b>Total</b>	<b>1.300.000.—</b>

2. Aménagement du terrain d'athlétisme avec piste cendrée et dégagement de 13.500 m<sup>2</sup> à fr. 15.—/m<sup>2</sup>

200.000.—

3. Nouveau bains-plage publics et éventuellement aménagement d'une piscine indépendante du niveau des eaux du lac. Coût environ

350.000.—

4. Aménag. des accès, quais, etc.

150.000.—

**Total 2.000.000.—**

Il nous est agréable de rappeler, pour clore cette très éloquente énumération qu'un de ceux qui ont le plus lutté pour la réalisation de ce magnifique programme, n'est autre que le très actif inspecteur fédéral de l'I. P. M. Bertrand Grandjean. Nous sommes ainsi convaincus que l'I. P. aura sa large place au nouveau stade et que son développement ne pourra qu'en être heureusement influencé.

*Sicnarf.*

**TESSIN :****LA RADIO AU SERVICE DE L'I. P.**

Une nouvelle étape a été franchie par nos camarades tessinois : après un cours cantonal de ski fort réussi, les animateurs de l'I. P. tessinoise ont estimé nécessaire d'utiliser les grands moyens pour diffuser toujours davantage leur idéal.

C'est ainsi qu'à l'occasion d'un camp de ski organisé à Andermatt à fin décembre et groupant des jeunes gens de l'I. P. et de la S. F. G. de Mendrisio, ils ont eu l'excellente idée d'y inviter notre radio-reporter national et polyglotte Vico Rigassi qui enregistra pour les auditeurs de Monteceneri une très intéressante émission. C'est grâce à cette heureuse initiative que les parents de nos jeunes skieurs et tous ceux qui n'eurent pas le privilège d'être là-haut, purent néanmoins se rendre compte du magnifique esprit qui anime nos camps de ski. M. le directeur A. Kaech de passage à Andermatt eut l'occasion de s'adresser à toute cette vibrante jeunesse et de lui apporter le salut de notre institut national d'éducation physique, âme de toute cette organisation.

Vives félicitations à ces amis tessinois et un chaleureux merci à Radio Monteceneri et à son dévoué collaborateur M. Vico Rigassi, pour tout l'intérêt qu'ils portent à l'éducation physique de notre jeunesse.

*Sicnarf.*